Les aides à domicile des services SAAD du Gers ont adopté cette motion en direction du Président de la République.

Depuis un an, nous attendons des réponses concrètes nous permettant, au quotidien, d'accompagner correctement les personnes âgées et voir enfin nos conditions de travail et de rémunération profondément améliorées.

Nous n'acceptons plus que cette situation perdure : c'est maintenant que vous devez répondre à nos revendications urgentes de reconnaissance des missions accomplies auprès de personnes âgées fragilisées !

Nous réaffirmons nos principales revendications pour l'aide, l'accompagnement et les soins à domicile :

- Professionnalisation des agents : reconnaissance des diplômes,
- Formations qualifiantes,
- Perspectives d'évolution de carrière,
- Indemnisation réelle et revalorisation des indemnités kilométriques,
- Prise en compte de tous les temps de trajet comme temps de travail,
- Intégration des frais annexes (repas de midi…).

Monsieur le Président de la République si vous ne répondez pas à nos revendications, avec les organisations syndicales et l'AD-PA, nous n'aurions pas d'autres choix que de décider des suites en organisant la grève.

Fait le 4 février 2019